



Département de l'Aisne
Arrondissement de Laon
Canton de Vic sur Aisne

LOCATION DU DROIT DE CHASSE À TIR SUR LES TERRES ET DANS LES BOIS COMMUNAUX

Dans sa réunion de Conseil Municipal en date du 16 décembre 2019, la Commune de Barisis aux Bois a décidé de mettre en adjudication son lot de chasse.

Les dossiers de consultation pourront être retirés, contre récépissé, **à partir du 13 janvier 2020**, au secrétariat de Mairie de Barisis aux Bois.

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00 / 11H45

Mardi : 9h00 / 11H45

Mercredi : 9h00 / 11H45

Jeudi : 9h00 / 11h45

Vendredi : 9h00 / 11h45

Samedi : 9h00 / 11h45

Les offres devront être déposées, en mains propres, au secrétariat de Mairie de Barisis aux Bois, contre récépissé, **avant le 03 février 2020.**

Pour tout renseignement, s'adresser en Mairie.